**Prix International Roi Baudouin pour le Développement**

**LES GRANDES LIGNES D'UNE STRATEGIE POUR CHANGER L'AFRIQUE**

**Par Ousmane SY,**

Lauréat du Prix International Roi Baudouin pour le Développement 2004-2005

Directeur du Centre d'Expertise Politique et Institutionnelle en Afrique (CEPIA)

Coordinateur régional du Réseau "Dialogue sur la gouvernance en Afrique"

Bamako - Mali

*Malgré ses immenses atouts, l'Afrique s'enfonce dans la  crise….*

1. Près d'un demi-siècle après leur accession à l'indépendance et l'assistance de la communauté internationale, les Etats-nations africains s'enfoncent dans une crise qui s'aggrave au fil des années. L’écrasante majorité des populations africaines s'installe dans une situation d’extrême pauvreté et d'insécurité alimentaire. Plus de ¾ des pays sont plus ou moins directement touchés par la guerre. Plus de 10 millions de personnes déplacées survivent dans des camps de réfugiés par la grâce de la solidarité internationale, et 150 à 200 millions de personnes vivent dans des Etats où les tensions internes pourraient rapidement évoluer vers des guerres civiles.

2. Avec moins de 3% de part dans le commerce mondial, le continent africain est de plus en plus marginalisé sur la scène internationale. L'Afrique est malade des grandes pandémies, de la dégradation de son système éducatif, ce qui compromet de plus en plus toute possibilité d'inverser les tendances lourdes de la dégradation de sa situation. L'ambition d'aller vers l'émancipation des peuples africains, que prônaient les leaders des années des indépendances (années 60) est aujourd'hui ramenée à la seule réduction de la pauvreté. Le développement du continent semble hors de portée des africains.

3. Pourtant le continent africain regorge d'atouts (physiques et humains) pour construire son avenir. Sa population est en majorité jeune et le continent regorge de ressources minières, végétales et animales. A ce potentiel qui n'est pas encore judicieusement exploité vient s'ajouter aujourd'hui une soif de changement de plus en plus perceptible, surtout auprès de la jeunesse. La page de la colonisation semble définitivement tournée, les africains se sentent de plus en plus responsables de leur avenir. Le passé longtemps revendiqué, est de mieux en mieux assumé. Le continent est de plus ouvert sur le monde et les produits culturels africains (musique et arts) s'exportent.

4. Les raisons de ce paradoxe sont à mon sens d'abord la crise de l'action publique, donc de la gouvernance, qui consacre la panne structurelle des Etats-nations post coloniaux, la faiblesse du leadership africain, ainsi que l'absence de projets et de rêves pour le continent.  Les discours sur l'indépendance et la souveraineté nationale semblent être aujourd'hui une rhétorique pour des états devenus dépendants de la communauté internationale, même pour leur fonctionnement.  Des Etats qui sont à la fois trop éloignés pour gérer de façon efficace les préoccupations des populations, et trop petits et trop faibles pour compter dans un monde qui se globalise. Il en résulte que le décalage s'agrandit de plus en plus entre le pays réel et le pays légal, qui s'avère incapable d'assurer le service public et de garantir la stabilité des sociétés.

5. Les effets induits de cette situation font que l'Afrique offre le spectacle d'un continent en perdition où la pauvreté et la maladie sont devenues des fatalités et où les Etats ont révélé leur incapacité et leurs limites structurelles à produire le développement et même à lui servir de cadre. Cette situation désespérante exacerbe les prétentions et la compétition autour du peu de ressources disponibles. Le "sauve qui peut", hors du continent, à la recherche d'un avenir meilleur est le rêve d'une jeunesse qui n'a plus d'autres alternatives chez elle. Les conflits pour le contrôle des ressources remettent en cause aussi bien les faibles acquis des efforts antérieurs que l'intégrité des ressources elles-mêmes. Du coup, le continent se trouve placé dans un cercle vicieux ou chaque conflit crée plus de désespoir et de pauvreté et vice-versa.

6. De plus en plus d'africains pensent aujourd'hui que l'avenir du continent ne peut plus se satisfaire de rapiéçages politiques et techniques consistant en des plans de sauvetage sans succès parce qu'ils tentent de reproduire des modèles importés. Face à leurs responsabilités et tout en restant ouvert au monde, il appartient aux africains de prendre la parole, de penser lucidement cet avenir en désignant les défis à relever.  Mon projet pour l'Afrique, comme celui de plusieurs autres africains de toutes conditions, est la décentralisation pour que le continent  retrouve ses racines, et la construction d'Unions ou de fédérations d'Etat sur une base régionale pour que le continent compte dans un monde qui se globalise. Ces deux stratégies sont les leviers pour le  changement des pratiques de gouvernance qui demeure, avant tout autre, le défi premier que l'Afrique se doit de relever.

7. La gouvernance n'est pas que seulement mauvaise en Afrique, les modèles de gouvernance qui y sont laborieusement transplantés sont inadéquats. La construction d'une société démocratique, la lutte contre la corruption et la production de richesses partageables pour le bien être de tous ne peuvent se faire en dehors de valeurs, de normes et de référentiels connus, compris et admis par les africains. D'où la nécessité de remettre le débat actuel sur la gouvernance à l'endroit. En Afrique, la gouvernance ne doit pas être seulement améliorée, elle doit être refondée. Cette refondation dépendra de la capacité des sociétés africaines à faire émerger, à toutes les échelles et dans tous les domaines, des organisations et des règles du jeu adaptées à leurs contextes tout en répondant à des questions communes à toutes les sociétés du monde.

*…. Le changement en Afrique ne se décrétera pas, il se construira dans la durée et la persévérance en s'appuyant sur trois processus stratégiques que sont :*

*I) la décentralisation de la gestion publique,*

*II) l'intégration des états à une échelle régionale, et*

*III) la reforme profonde des modalités de l'assistance de la communauté internationale au développement du continent.*

**I. Promouvoir une décentralisation de la gestion des affaires publiques pour reconstruire l'Etat et promouvoir une gouvernance locale légitime*.***

8. Mettre en relation directe le besoin social tel qu’il est vécu par les acteurs locaux, et la décision publique qui lui répond, est le gage d'une démocratisation ouvrant la possibilité d'une implication plus forte du citoyen dans une vie publique meilleure à travers une meilleure connaissance des attentes, une possibilité de dialogue direct, plus de flexibilité dans les réponses et un pouvoir de contrôle des citoyens sur les gestionnaires publics. La gouvernance locale ne peut être efficace que si les relations avec les autres niveaux de pouvoir sont aussi prises en compte et donnent lieu à un échange, une négociation et une coopération selon le principe de subsidiarité. Une gouvernance locale adéquate doit aussi être capable de prendre en compte la diversité des intérêts, entre ceux des membres d'une communauté locale et ceux des autres niveaux, afin de construire par la délibération des réponses conformes aux valeurs partagées.

9. La mise en place des collectivités décentralisées, qui se fait dans le cadre des reformes de décentralisation en cours dans les pays africains, est une première étape. Mais les expériences de re-décentralisation de la gestion publique doivent être inspirées par une vision politique qui s'articule sur une réelle volonté de changement. Les stratégies qui vont conduire au changement dans ce domaine sont :

* la construction du consensus comme fondement de la gestion démocratique et comme modalité de gestion négociée des enjeux et des aspirations ;
* l'organisation des compétences et des pouvoirs et l'affectation des ressources publiques doivent se fonder sur la primauté de la légitimité du local. Il faut refonder l'Etat africain en reconstruisant sa légitimité par le bas ;
* la recherche d'une bonne articulation entre les diverses légitimités qui cohabitent au niveau local reste l'enjeu fondamental de la stabilité des sociétés contemporaines africaines ;
* l'ancrage des constructions institutionnelles (les constitutions et les institutions) dans le vécu réel des africains.

**II. S'engager dans la construction de grandes Unions ou Fédérations d'Etats capables de démarginaliser  le continent.**

10. Le brassage et l’intégration sociale et culturelle des populations des différentes régions de l'Afrique est le fait des peuples et s'est forgée sur une longue période historique certes mouvementée mais commune. Cette tradition doit constituer un point d'appui pour les tentatives actuelles d’intégration politique et économique. La compétition et la concurrence qui accompagnent la libéralisation et la mondialisation des échanges, dans des économies de pénurie, sont porteuses d'accentuation des inégalités et généralement d’extraversion des économies nationales. L’espace régional doit pouvoir offrir aux états fragiles de l'Afrique un cadre maîtrisé d’échange de biens et de services, d’harmonisation des politiques, de règlement des conflits et d’alliance stratégique, face aux autres régions du monde.

11. Mais la réussite d’une telle dynamique, exigeante en renoncement et en perte de souveraineté, nécessite au-delà des mécanismes techniques et institutionnels un projet politique suffisamment explicite. Ce projet politique doit être largement discuté et validé avec les acteurs de tous les échelons. C’est en cela que les politiques d’intégration régionale, qui ne peuvent plus se limiter aux seules dimensions économique et financière, doivent s’inscrire dans une problématique plus globale de mise en place de fédérations ou d'union d'états.

12. L'Afrique se doit de surmonter les obstacles à la formation de véritables unions d'Etats que sont le mythe de la souveraineté nationale et la construction d'identités nationales à l'intérieur de frontières étriquées. La construction des Etats fédérés d'Afrique demande des concessions volontaristes de "souveraineté" comme partout dans le monde.

13. L'aménagement du territoire régional sera un des aspects fondamentaux de l'intégration des Etats. Le continent dans son ensemble est marqué par un double mouvement migratoire : l'hypertrophie des villes avec leurs ceintures de bidonvilles et un déplacement des populations vers les zones côtières. Ces migrations intra- et interrégionales, que les Etats se montrent incapables de gérer efficacement, engendrent des pressions sur les ressources, la dégradation de l'environnement et donc des conflits de cohabitation.

14. L’approche des «pays frontières», qui s'appuie sur des territoires au confluent de deux ou plusieurs pays et où se polarisent des relations entre des communautés de part et d’autre des frontières actuelles, est le levier d'une approche renouvelée d'intégration bâtie sur les acteurs de la proximité. Cette nouvelle approche de gestion des frontières actuelles peut privilégier une concertation entre autorités nationales, locales (décentralisées), communautaires et acteurs privés. Concertation qui doit aboutir à la mise en commun des ressources régionales et à la gestion commune de certaines infrastructures socio-économiques et même de services administratifs et de sécurité.

15. La création de pôles universitaires et de centres de recherche scientifique régionaux est la seule voie qui permettra au continent de se doter des ressources humaines capables de le hisser au niveau de la performance qu'exige la dure compétition mondiale.

***III. Enfin, mettre la coopération internationale au service du développement.***

16. C'est un lieu commun de nos jours que de dire que la coopération au développement à travers l'appui de la communauté internationale (bilatérale et multilatérale) n'a pas eu les effets et les impacts escomptés. Malgré plusieurs décennies d'appui financier et d’assistance technique, le continent se trouve dans une situation désespérante pour les africains et les amis de l'Afrique. De fortes interrogations se font de plus en plus entendre en Afrique et hors d'Afrique, sur l'intérêt à poursuivre cette assistance. En Afrique, on ne fait plus du développement, la communauté internationale tente de réduire la pauvreté, de prévenir les conflits et enfin de faire de l'humanitaire pour soulager les souffrances. Il devient urgent d'ouvrir le débat sur le renouvellement du cadre du partenariat entre l'Afrique et la "communauté internationale", pour lui donner un sens et le rendre plus efficace et pertinent. Certes, la généralisation de la coopération à travers l'aide budgétaire est un premier effort dans le sens d'une plus grande responsabilisation des africains quant à leurs propres choix, mais il faut aller plus loin.

17. Le renouvellement du cadre de partenariat à établir entre tous les protagonistes de l'assistance au développement sur le continent peut se dessiner autour des principes suivants :

         L'acceptation progressive, par les Etats, des organisations régionales d'intégration et des collectivités locales comme les nouvelles cibles majeurs de l'assistance au développement.

         Le partenariat stratégique d'appui à des processus à long terme (10-20 ans) doit être l'axe majeur de l'assistance de la communauté internationale au développement de l'Afrique.

         L'assistance au développement doit se faire selon des modalités qui responsabilisent les cibles en les appuyant dans leurs choix, en les mettant ainsi dans des conditions d'assumer leurs succès et échecs.

         La reconstruction d'un espace de meilleure coordination des initiatives d'assistance au développement, afin de sortir des logiques concurrentes entre les agences d'aide et entre les pays donateurs.

Les formes d'état qui ont été légués par le colonisateur et dont la construction s'est poursuivie après les indépendances

A la recherche du salut hors des pays et même du continent

Ce double phénomène a été révélé depuis plus d'une décennie par toutes les études prospectives sur le continent